

## **Le Syctom de Paris entre au capital de Semardel**

---

**La société d'économie mixte SEMARDEL se félicite de l'entrée du Syctom de Paris au capital du groupe Semardel.**

**Conformément à son pacte d'actionnaires et à ses statuts, le Conseil d'administration a en effet procédé, à l'unanimité, le 15 décembre à l'agrément du Syctom de Paris, premier syndicat de traitement des ordures ménagères France, ouvrant la voie au rachat par celui-ci d'actions du Siredom, de la ville d'Epina y sur Orge et de Fleury Mérogis. Le Syctom acquiert pour 10,51% d'actions, le Siredom continue d'être le premier actionnaire avec 15,83% des actions, les villes d'Epina y sur Orge (7.30%) et Fleury-Mérogis (5.57%) demeurent des acteurs importants de la société.**

Cette entrée au capital, n'impacte pas la répartition entre actionnaires publics (72.34%) et privés (27,66%, notamment la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Essonne, la société Sorec).

Depuis 1984, Semardel est une Société d'Economie Mixte qui assure la valorisation des déchets pour répondre aux besoins de près d'1 million d'habitants et compte plus de 1000 entreprises clientes, et génère un chiffre d'affaire de près de 100 millions d'euros.

Dans le sud francilien, l'Ecosite de Vert-le-Grand/Echarcon en Essonne, Semardel développe toute la chaîne de traitement des déchets avec des activités complémentaires permettant de valoriser au maximum chaque type de déchet.

*« Avec ce nouvel actionnaire public, qui vient rejoindre les acteurs majeurs publics du traitement des déchets que sont le Siredom, le Siom, deux EPCI (Cœur d'Essonne, CCVE), 5 communes (Grigny, Fleury-Mérogis, Juvisy-sur-Orge, Epina y sur-Orge, et Sainte-Geneviève des bois), le Département de l'Essonne, Semardel se voit confortée comme outil industriel performant, sous maîtrise publique, au service des collectivités, des entreprises et des éco-organismes, véritable atout francilien dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de transition énergétique et pour atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement. »* indique Eric Braive, président du Conseil d'administration de Semardel.

Pour Denis Duplessier, Directeur général de Semardel, *« l'entrée au capital du plus grand syndicat de traitement de France est un signe de confiance pour les 600 collaborateurs du groupe Semardel qui chaque jour collectent, trient, transforment les déchets du territoire pour permettre de valoriser en énergie et matière 70% du million de tonnes traités chaque année sur l'Ecosite de Vert-le-grand/Echarcon. C'est également un signe très positif pour nos partenaires et nos clients ».*